

Résolution à long terme

ou simple feu de paille ?

Le chemin de la bonne gouvernance que la Mauritanie vient d'entamer, grâce à l'aide des partenaires internationaux comme le PNUD, est semée d'embûche.

Les efforts à apporter dans le cadre de la finalisation du présent programme de bonne gouvernance sont allégés par les ambitieuses politiques de réformes entamées depuis plus d'une décennie, notamment la décentralisation lancée en 1986 et parachevée en 1988, la promulgation d'une Constitution qui garantit les libertés fondamentales et la séparation des pouvoirs, l'instauration du suffrage universel qui associe l'ensemble de la population à la gestion de la vie publique, des réformes économiques prometteuses qui ont rétabli les grands équilibres macro-économiques et fouetté la croissance économique, chiffrée actuellement à 5%, le recul de la pauvreté dont l'incidence est passée de 56,6% en 1990 à 46,3% en 2000 ainsi que la nette amélioration des indicateurs de développement urbain. Parallèlement, l'économie qui s'est résolument tournée vers le libéralisme a été confortée par la privatisation des grandes entreprises et société d'Etat, ce qui a donné une impulsion nouvelle et un dynamisme porteur de plus-value important pour le secteur privé. Sur le plan politique, des progrès significatifs ont été enregistrés notamment avec la réforme du système électoral et la tenue d'élections transparentes en 2001, grâce à un état-civil viabilisé. Du coup, la situation des droits de l'Homme s'est nettement améliorée. Cependant beaucoup à reste à faire.

Objectifs

Améliorer la faiblesse des performances de l'administration publique, caractérisée par une non visibilité des missions et fonctions assignées à ses structures, l'inadaptation du rôle de l'Etat dans le contexte actuel, la faible qualité du service public et une gestion peu efficace, est l'une des tâches que la phase finale du PNBG compte relever, de nature à recueillir à l'horizon 2012, un taux de satisfaction de 80% des usagers. Ce que le PNUD appelle pudiquement "insuffisance en matière de gestion et d'efficacité dans l'utilisation des ressources publiques", et que le commun des mortels traduiraient par le sur-détournement des deniers publics et la gabegie menée par les hauts fonctionnaires de l'Etat, constituent l'écueil qui entrave toute velléité d'assainissement des Finances Publiques dont la part allouée au secteur social est la cible des prédateurs. Pour les partenaires internationaux, le manque d'efficacité constatée sur ce plan et la non transparence enregistrée dans l'utilisation des ressources publiques, s'expliquent par "la faible capacité de formulation, d'exécution et de suivi-évaluation des politiques publiques" ainsi que la lourdeur de la machine administrative sur le plan de l'ordonnancement et de l'exécution des budgets mais aussi et surtout, par la mise en berne des organes de contrôle. Parmi les défis à relever figurent également le caractère limité de la protection des droits humains, la faible capacité d'intervention et de participation de la société civile et de la presse, l'insuffisance des actions ciblant la satisfaction des besoins des populations, la faiblesse des institutions chargées de la décentralisation et la léthargie notée au niveau du parlement qui ne joue pas véritablement son rôle en matière de contrôle de l'action gouvernementale. L'ensemble des acteurs nationaux, départements ministériels, communes, Parlement et Société civile sont bénéficiaires des effets de la promotion de la Bonne gouvernance et des droits humains. Il s'agira, à la lumière des handicaps susmentionnés qui entravent la finalisation d'un projet d'assainissement de la vie publique, de moderniser l'administration et de renforcer ses capacités, d'améliorer la gouvernance économique et de renforcer les capacités de contrôle des ressources publiques, de promouvoir et de protéger les droits humains par l'aide et l'appui à la société civile en concertation avec les pouvoirs publics et le privé, d'appuyer la centralisation et la gouvernance locale et enfin de renforcer le rôle du Parlement afin de promouvoir la démocratie et de favoriser l'équilibre des pouvoirs.